

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 12 JANVIER 2022**

**Délibération**  
n°2022.01.003.B

**Val de Charente :  
Aménagement du secteur  
de Bourginnes - demande  
de subvention**

**LE DOUZE JANVIER DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30**, les membres du Bureau Communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME et en visio-conférence suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 janvier 2022

**Secrétaire de Séance** : Michel ANDRIEUX

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Vincent YOU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Excusé(s)** : Michel BUISSON, Dominique PEREZ, Vincent YOU

COOPERATIONS INTERNATIONALES -  
CONTRACTUALISATION

Rapporteur : Monsieur MARTIAL

**VAL DE CHARENTE : AMENAGEMENT DU SECTEUR DE BOURGINES - DEMANDE DE SUBVENTION**

Autorité organisatrice de mobilité, GrandAngoulême porte une volonté forte de développer l'usage du vélo sur son territoire.

L'aménagement du secteur de Bourgines représente un enjeu de continuité stratégique au regard du schéma cyclable de l'agglomération mais aussi s'agissant de l'itinérance à vélo au titre de la Scandibérique et de la Flow Vélo.

Cette section, qui traverse le site de Bourgines sur la commune d'Angoulême, se situe sur la rive droite de la Charente et est très connue et empruntée par les habitants des quartiers de Saintt Cybard et de l'Houmeau.

Elle constitue la liaison manquante entre des aménagements cyclables existants. L'aménagement de cette section doit également permettre de desservir les nombreux habitants, emplois et équipements situés à proximité immédiate du projet, notamment grâce aux 2 passerelles piétonnes qui la connecteront au quartier de l'Houmeau (passerelle de Bourgines) et au pied de plateau (passerelle du musée de la BD). Le projet est également connecté directement au quartier de Saint Cybard.

L'opération prévoit l'aménagement d'une voie verte, la mise en place d'éclairage public et la végétalisation des abords.

La réalisation de cette opération permettra ainsi d'assurer la liaison entre les aménagements cyclables existants et d'accroître les déplacements domicile-travail à vélo.

Pour cette opération, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT				
Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Frais de maîtrise d'ouvrage	48 500,00 €	Etat -AAP France Relance Vélo	287 692 €	50%
Frais de maîtrise d'œuvre	47 444,00 €	Département	172 614 €	30%
Aménagements (voie douce, éclairage compteur vélo)	479 439,00 €	Autofinancement	115 077 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>575 383,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>575 383 €</b>	<b>100%</b>

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment auprès de l'Etat et à signer tous les documents afférents à ce projet.

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

<b>Certifié exécutoire</b>	
<b><u>Reçu à la préfecture de la Charente le :</u></b>  14 janvier 2022	<b><u>Affiché le :</u></b>  14 janvier 2022